

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE BAVINCHOVE
(59670)
Téléphone : 03.28.42.40.46.

ARRETE DE CIRCULATION
ROUTE BARREE

Nous, Maire de la Commune de BAVINCHOVE,

Vu les dispositions du Code de la Route,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande faite par la Société EUROVIA STR rue Armand Carrel BP 26 59944 DUNKERQUE afin d'effectuer des travaux de voirie (réalisation de purge en voirie).

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir les accidents,

ARRETONS

Article 1 : La circulation sera interdite (Route barrée) rue de l'église, rue des fleurs partie entre le panneau d'agglomération et la route de Saint-Omer du 22 au 24 février 2022.

Article 2 : L'entreprise chargée des travaux apposera la signalisation nécessaire pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de CASSEL
- Monsieur le Commandant des Sapeurs Pompiers de CASSEL
- Monsieur le Directeur de EUROVIA STR

Fait à BAVINCHOVE,
Le 9 février 2022



L'Adjoint aux travaux,
Jacques Cuvelier
Jean-Jacques CUVELIER